

## VERTICALITE OU APLOMB :

**Définition :** l'aplomb est la ligne perpendiculaire au plan de l'horizon indiquée par le fil à plomb.

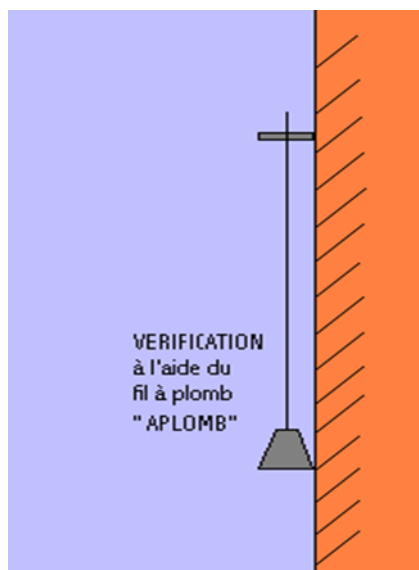
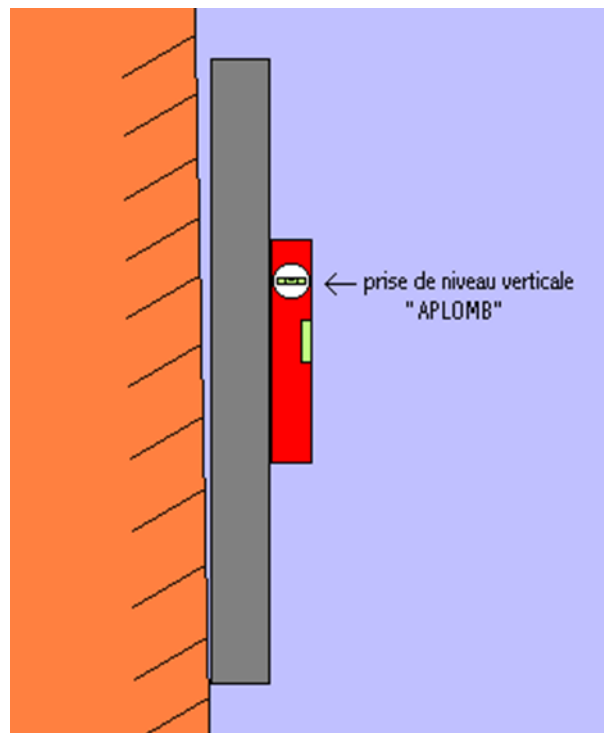
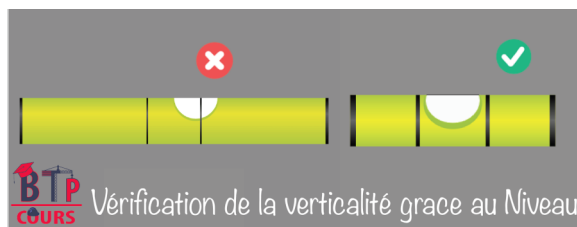
**Le contrôle s'effectue avant, pendant et après son travail.**

### METHODE DE CONTRÔLE

A l'aide d'un niveau et d'une règle :

- positionner la règle le long de la surface à contrôler,
- accoler le niveau à la règle
- vérifier que la bulle du niveau est bien centrée entre les deux repères.

Cette méthode permet de tracer seul un trait d'aplomb sur le mur (ex : démarrage de papier peint)



A l'aide d'un fil à plomb :

- Poser la plaque sur le mur,
- laisser glisser la corde pour faire descendre le poids le plus bas possible.



### 3.Participation à la réalisation d'ouvrage



#### 07.Verticalité, horizontalité, planéité.

## HORIZONTALITE OU NIVEAU :

**Définition :** Hauteur de quelque chose par rapport à un plan horizontal de référence.

Le contrôle s'effectue avant, pendant et après son travail.

### METHODE DE CONTRÔLE

A l'aide d'un niveau et d'une règle :

- positionner la règle le long de la surface à contrôler,
- poser le niveau dessus et regarder si la bulle du niveau est bien centrée entre les deux repères.
- on mesure la pente en soulevant la règle du côté opposé à la bulle jusqu'à ce que celle-ci se centre entre les repères.

Il suffit de mesurer l'écart entre la règle et le sol pour obtenir le taux de pente.

Pour plus de précision, préférez une règle de 2m et un niveau de 30cm.

